



## Résolutions relatives au désarmement et au contrôle des armements (DCA) adoptées au cours de la 42e session de l'AGNU

(NOMBRE TOTAL DE RÉOLUTIONS ADOPTÉES RELATIVEMENT AU DCA — 71)

Les résolutions marquées d'un astérisque ont été coparrainées par le Canada.

Les pays entre parenthèses sont les auteurs de projets de résolution.

NUMÉRO DE LA RÉSOLUTION	RÉSOLUTIONS appuyées par le Canada (46, dont 28 adoptées sans vote)	VOTE (Oui/Non/Abstention) (Sans vote)
42/13 (Costa Rica)	Année internationale de la paix	S/V
42/16 (Brésil)	Zone de paix et de coopération dans le sud de l'Atlantique	122-1-8
42/25 (Mexique)	Traité de Tlatelolco	147-0-7
42/27 (Nouvelle-Zélande)*	Nécessité urgente de conclure un traité d'interdiction complète des essais nucléaires	143-2-8
42/28 (Égypte)	Zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient	S/V
42/29 (Pakistan)	Zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud	114-3-36
42/30 (Suède)	Emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination	S/V
42-31 (Bulgarie)	Renforcement de la sécurité des États non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace de l'utilisation d'armes nucléaires	112-18-20
42/32 (Pakistan)	Garantie des États non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace de l'utilisation d'armes nucléaires	151-0-3
42/33 (Sri Lanka)	Prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique	154-1-0 141-1-11
42/34(a) (Madagascar)	Dénucléarisation de l'Afrique. Mise en oeuvre de la Déclaration	151-0-4
42/36 (Roumanie)	Réduction des budgets militaires	S/V
42/37(a) (Canada)*	Armes chimiques et bactériologiques	S/V
42/37(b) (Autriche)	Convention sur les armes biologiques ou à toxines	S/V
42/37(c) (Australie)	Protocole de Genève de 1925 et Convention sur les armes chimiques	S/V
42/38 (Cameroun)*	Rôle de l'ONU dans le désarmement	S/V
42/38(a) (Royaume-Uni)	Négociations bilatérales relatives aux armes nucléaires	115-0-39
42/38(b) (Japon)	Stockage d'armes radiologiques	S/V
42/38(c) (Australie)	Notification des essais nucléaires	147-1-8
42/38(d) (Zimbabwe)	Négociations bilatérales relatives aux armes nucléaires	143-0-13
42/38(e) (Danemark)	Désarmement classique	S/V
42/38(g) (Chine)	Désarmement classique	S/V
42/38(h) (Chine)	Désarmement nucléaire	S/V
42/38(i) (Royaume-Uni)*	Informations objectives sur les questions militaires	133-0-12
42/38(k) (Suède)	Armements navals	154-1-2
42/38(1) (Canada)*	Interdiction de la production de matières fissiles à des fins d'armement	149-1-6
42/38(m) (États-Unis)	Observation des accords de limitation des armements et de désarmement	S/V
42/38(n) (Pérou)	Désarmement classique à l'échelle régionale	154-0-0
42/39(d) (Népal)	Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie	S/V
42/39(e) (Belgique)*	Désarmement régional	S/V
42/39(f) (RFA)*	Lignes directrices relatives aux mesures de confiance	S/V
42/39(i) (Nigeria)	Programme de bourses d'études des Nations Unies pour le désarmement	156-1-0
42/39(j) (Madagascar)	Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique	S/V
42/39(k) (Pérou)	Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Amérique latine	S/V
42/40 (Yougoslavie)	Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement	S/V